

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft (20): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

force des voiles pour les vaisseaux de guerre, par le capitaine P.-H. Colomb. R. N. — Les meilleures formations de détail pour l'attaque par l'infanterie, par le lieutenant-colonel J.-H.-A. Macdonald, Queen's City of Edimbourg Rifle Volunteer Brigade. — La population, les aspects et le futur gouvernement du Transvaal, par G. Pigot Moodie, Esq., F. R. G. S. — Faits relatifs aux opérations navales dans la guerre civile aux Etats-Unis, par le contre-amiral R.-V. Hamilton, C. B. — Une force navale de volontaires dans les colonies, par Thomas Bresse, Esq. M. P. — Les Etats indigènes de l'Inde dans une alliance avec le Gouvernement anglais, par le colonel G.-B. Malleton, C. S. I. anciennement du corps d'état-major du Bengale. — Communication avec l'Inde anglaise dans des circonstances possibles, par le major-général sir Frédéric J. Goldsmid. C. B. K. C. S. I. — Liste des membres entrés dans l'Institution du 1^{er} avril au 30 juin 1878. — L'organisation et la force de la marine allemande. — La marine russe en 1877. — Le service médical en campagne. — Les torpilles russes à Sulina sur le Danube et à Batoum, traduit de la *Revue maritime et coloniale*, par le lieutenant J. Maryon, R. N. — Le combat devant Plevna ; d'après la traduction de l'ouvrage de von Trotha intitulé « Le combat autour de Plevna » par le capitaine G. Macdonald R. E. — Revue des livres, militaires et maritimes.

RIVISTA MILITARE ITALIANA. — Sommaire du numéro de septembre : La nouvelle instruction de tir pour l'infanterie allemande. — Etude sur la mobilisation de l'armée italienne (suite et fin) par MM. Moreno et Tarditi, capitaines d'état-major. — Les enseignements à tirer du siège de Plevna (suite et fin) par M. Donesana, capitaine du génie. — Enquête statistique sur l'excès de la mortalité dans l'armée italienne, par le médecin-major C. Fiori. — Livres et publications périodiques : César Borgia duc de Romagne, par Edouard Alvisi ; la fortification du champ de bataille, par Brialmont ; manuel d'hygiène des troupes en campagne, par Timmerhans et Delaps ; sur l'emploi de la pelle d'infanterie pour la construction des fortifications passagères, par le chevalier Maurice von Brunner ; nouveautés sur la géographie, la cartographie et la statistique de l'Europe et de ses colonies ; (archives de la section de géographie et de la statistique du grand état-major général). — Revue étrangère : l'occupation autrichienne dans la Bosnie et l'Herzégovine ; organisation et force actuelle de l'armée russe. — Bulletin bibliographique.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

La compagnie des bateaux à vapeur du lac de Thoue refusait, sous prétexte que cette mesure aurait pour conséquence de provoquer une affluence de promeneurs, d'accorder aux militaires le bénéfice de la demi-taxe de transport. Des officiers ont réclamé auprès du département militaire, et le Conseil fédéral vient de leur donner raison, en statuant que tous les militaires bénéficient de la demi-taxe, soit qu'ils voyagent pour le service, ou que ce ne soit qu'en promenade.

Les dommages causés aux cultures, dans les cantons de Fribourg et de Berne, par les manœuvres de la II^e division et du corps ennemi, figuré par la V^e brigade, ont été relativement peu considérables, grâce au beau temps qu'il a fait pendant le rassemblement, ainsi qu'à la pluie qui est tombée immédiatement après le licenciement de ces troupes.

Les réclamations se sont élevées dans les deux cantons au chiffre de 28,914 fr. 90 c., et il a été payé 7964 fr. 70 c., soit 2059 fr. 35 dans le canton de Fribourg et 5905 fr. 35 dans le canton de Berne.

Il a été pris pour base des estimations les prix suivants : herbe naturelle (recondon) de 8 à 15 fr. ; esparçette de 15 à 30 fr. et les herbes artificielles, telles que trèfle, luzerne, spergule et mélanges divers, de 30 à 50 fr. la pose, suivant leur beauté et leur qualité. Les dommages causés aux pommes de terre, choux, carottes, raves, etc., ont été insignifiants. Les arbres fruitiers et les bois divers n'ont pas souffert.

JAPON. — La *Revue militaire de l'étranger* donne les renseignements suivants sur les institutions militaires que le Japon vient d'adopter et qui sont calquées sur l'organisation des armées européennes.

L'armée de terre du Japon se compose de trois éléments principaux : l'armée active, la réserve de l'armée active et l'armée nationale.

L'armée active comprend :

Infanterie : 2 régiments de la garde à 3 bataillons de 4 compagnies. 14 régiments de ligne à 3 bataillons de 4 compagnies.

Cavalerie : 1 escadron de la garde à 4 pelotons. 2 escadrons de ligne à 4 pelotons.

Artillerie : Un état-major, 1 batterie de campagne et une de montagne de la garde, formant une division. 6 batteries de campagne de ligne formant trois divisions et 6 batteries de montagne formant aussi trois divisions.

Génie : Un état-major, 1 compagnie de génie de la garde. 6 compagnies de génie de ligne.

Gendarmerie : N'est pas encore organisée.

Train : 1 compagnie de la garde. 6 compagnies de ligne.

Intendance ; 1 intendant général ; 1 intendant militaire ; 4 sous-intendants de 1^{re} classe ; 6 de 2^e classe ; 6 ordonnateurs de 1^{re} classe ; 9 de 2^e classe ; 3 commis principaux ; 35 commissaires ; 56 sous-commissaires ; 33 commissaires adjoints.

Service sanitaire ; Un personnel de 284 hommes depuis le médecin-inspecteur général jusqu'aux pharmaciens-adjoints.

Pour le service vétérinaire : 1 vétérinaire-inspecteur, 2 vétérinaires-majors, 13 aides-majors, 6 adjoints. Puis des sous-aides dont le nombre varie avec les besoins.

Quant à l'uniforme, les troupes du mikado ont trois tenues : la grande, la petite et celle d'été.

L'infanterie est armée du fusil Snider ; la cavalerie, l'artillerie et le train ont le sabre et la carabine Spencer ; le seul escadron de cavalerie de la garde porte la lance au lieu de la carabine. Le matériel d'artillerie se compose de pièces rayées de 4 et de 12 de campagne et de 4 rayées de montagne. Tout cet armement sera bientôt remplacé par un nouveau plus perfectionné.

L'effectif de l'armée en temps de paix est de 37,000 hommes, en temps de guerre, il pourra s'élever à 52 ou 53,000 hommes, toutes armes comprises.

Vient de paraître :

A Paris, chez TANERA ; à Lausanne, chez B. BENDA, éditeurs

GUERRE D'ORIENT

EN 1876-1877

par

Ferdinand LECOMTE,

colonel-divisionnaire suisse.

Tomme II^{me}, 1^{re} partie, in-8° avec 3 cartes, dont un plan détaillé des positions de Plevna. Prix : **3 francs.**